

Augmenter l'attractivité du canton

Les plans d'eau destinés aux loisirs, à la découverte, à l'information et à la détente sont un atout indéniable à l'attractivité économique et touristique d'une région. Ces structures connaissent un véritable succès de fréquentation, autant au niveau des personnes indigènes qu'aux personnes de passage dans les régions concernées.

Ces bassins pouvant être composés de biotopes (plan d'eau biotope à Combloux, Haute Savoie), de surfaces dédiées à la pratique des sports nautiques (base de loisirs de Rouffiac dans le Périgord) mais également de lieux d'informations didactiques et de détente sont conçues avec la préoccupation d'un développement durable.

Le projet Paléo-Plage présenté en 2012 dans la région de Courtedoux était précurseur en la matière mais au final n'avait pas trouvé le soutien nécessaire pour concrétiser ce projet ambitieux et novateur.

Aujourd'hui, les moyens techniques pour créer ce genre de plan d'eau, qu'il soit naturel ou artificiel, ont évolué et peuvent associer le développement touristique avec la mise en valeur et le respect de l'environnement.

Une telle structure sera un atout attractif et attrayant au développement de notre canton tout en générant une plus-value économique importante pour toute la région.

En regard de ce qui précède, il est demandé au Gouvernement de définir un plan d'action permettant la réalisation d'un plan d'eau destiné aux loisirs et à la détente sur territoire cantonal.

Delémont, le 20 juin 2018

Pour le groupe PCSI
Frédéric Loyis



BECHT
Schill
Miles
Other illegible signatures